

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 4

Artikel: Chronique de la mode
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178777>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

assistants, il fait passer dans leurs cœurs le feu de la liberté qui brûle dans le sien. Il est brusque et rapide dans sa déclaration, son geste est animé, son regard expressif, il s'enflamme, il enflamme tous les cœurs et réunit tous les suffrages. Le citoyen Will, transporté, s'élance à la tribune et l'embrasse avec la franchise d'un homme qui aime la liberté. »

On chantait très souvent dans les réunions de Saint-Laurent; le citoyen Botté, jeune militaire français, terminait la plupart des séances par quelque hymne patriotique. Le 15 février, entre autres, il transporta l'assemblée en chantant d'une voix sonore la *prise de Mantoue* :

C'en est fait, l'hydre tyrannique,
En rendant les derniers soupirs,
Annonce à l'aigle germanique
Le sort honteux qu'il doit subir.
Lâches ennemis de la France,
Etes-vous enfin confondus ?
Jugez, jugez d'une puissance
Qui veut le règne des vertus.

Gloire aux républicains armés pour la patrie,
Gloire aux braves Français, les vainqueurs d'Italie.

Un jour, les citoyennes des tribunes furent invitées à chanter à leur tour. On attendit quelques instants, puis une voix douce et tremblante se fit entendre; c'était celle de M^{me} Lacombe, qui fut applaudie avec enthousiasme. Le président Joseph invita cette bonne citoyenne à recevoir, dans l'occasion, le baiser fraternel. Telle est du moins la relation du bulletin de la séance.

Cependant, le zèle ardent qui, à l'origine de la société des *Amis de la liberté*, avait réuni un si grand nombre de citoyens ne tarda pas à se ralentir. Au bout d'un mois, les séances devenaient déjà languissantes; elles furent réduites à deux par semaine, et l'on y fit des lectures intéressantes pour suppléer aux discussions qui manquaient de chaleur. A l'occasion des fêtes de Pâques, l'assemblée provisoire suspendit les réunions patriotiques de St-Laurent, et décida que le temple serait rendu au culte. Des discussions curieuses eurent lieu au sujet des ornements patriotiques dont l'église était décorée et que l'autorité voulait faire supprimer. Reymond profita du moment pour ramener sur le tapis une question qui lui tenait à cœur, celle de la destruction de tous les monuments que renfermait le chœur de la cathédrale. « Pourquoi ces papes, ces évêques, ces chevaliers, ces mylords, etc.? Pourquoi ces effigies d'ours sur les portes du chœur? Admettra-t-on des bêtes féroces plutôt que Guillaume-Tell? Non, citoyens, je vous invite à vous opposer par la force à un décret porté par l'injustice. »

Quelques semaines auparavant, et sur la proposition de Reymond, une députation avait été envoyée aux magistrats de Lausanne pour les inviter à faire effacer les armoiries, les écussons, toutes les anciennes traces de la féodalité et de l'aristocratie. C'est sans doute ensuite de cette démarche que plusieurs armoiries ont

été effacées à coup de marteau, ainsi qu'on en peut voir les traces au-dessus de la porte St-Maire, à l'Hôtel-de-ville, sur la façade d'une maison de la rue du Grand-Chêne et ailleurs.

Après quinze jours d'interruption les séances purent être reprises sous la protection de la Chambre administrative, nouvellement constituée. Ces séances furent remplies par des dissertations sur les mœurs, la liberté, l'égalité, les bourgeoisies, la constitution, etc. — Mais on n'avait pas oublié l'enlèvement du buste de Guillaume-Tell, et de l'emblème de l'Egalité, exigé par l'autorité; aussi fût-il décidé, par un vote unanime, de réintroduire promptement dans l'église de St-Laurent ces ornements patriotiques. Les citoyennes des tribunes proposèrent à cette occasion une fête civique à laquelle elles prirent une part active. Cette fête, qui fut fixée au 26 avril, fut une des plus curieuses démonstrations patriotiques des *Amis de la liberté*. Elle fera l'objet d'un prochain article.

L. M.

Chronique de la mode.

Eh quoi! s'écrieront quelques lecteurs misanthropes, le *Conteur*, après avoir été tour à tour sérieux, satirique ou badin, veut se donner le genre de parler mode! Dans ce cas, il perdra ses abonnés raisonnables et prudents. N'est-ce point assez que nos femmes et nos filles s'inquiètent constamment de ce qui se porte et ne se porte pas, sans que le *Conteur* vienne leur donner de perfides conseils et conspirer avec elles contre la bourse des pères et des maris. Rassurez-vous, esprits inquiets, ce petit journal veut rester sage, et s'il parle toilette aujourd'hui, c'est justement afin de montrer une fois de plus combien l'on est ridicule en suivant toutes les fluctuations de cette capricieuse divinité qu'on appelle *la Mode*.

Il serait presque impossible d'écrire une chronique complète de toutes les variations observées dans le costume féminin depuis trente ans. Il serait trop long, par exemple, d'écrire l'histoire du chapeau, de la robe, du pardessus, etc.; aussi nous ne prenons aujourd'hui qu'un fragment de la toilette d'une dame, la généalogie des manches. Cet article promet peu, et cependant quelle variété depuis un quart de siècle! En remontant dans nos souvenirs aussi loin que possible, nous trouvons les manches gonflées vers l'épaule au moyen d'un petit gigot en toile fortement amidonnée. Jadis la torture s'infligeait avec une foule de raffinements cruels, et cependant on négligea le genre de supplice qu'on s'imposa plus tard en portant ces sous-manches tellement roides qu'elles déchiraient l'épiderme d'une façon déplorable. Les petites filles étaient aussi soumises à ce carcan qu'elles supportaient en pleurant, fort peu consolées lorsque leurs bonnes les assuraient gravement « qu'il faut souffrir pour être belle. » Ensuite, on substitua aux gigots empesés des

gonflants en baleines, puis en plumes, et on en vint à les faire d'une grosseur si ridicule, que la taille disparaissait complètement entre deux énormes ballons; ces manches en plumes étaient un vrai supplice dans les grandes chaleurs, mais c'était *la mode*! Plus tard, cet usage fut abandonné, cependant on conserva de fort grosses manches, qui, n'ayant plus de soutien, pendaient languissamment le long du bras; on les décora du nom flatteur de *manches à l'imbécile*. Puis, peu à peu elles subirent diverses modifications qui les amenèrent à être absolument plates, mode qui inquiéta fort les dames maigres, lesquelles demandaient avec angoisse à leur couturière si elles oseraient porter ce genre nouveau. Après un assez long règne, les manches plates recommencèrent à s'élargir et se raccourcir, laissant échapper une sous-manche blanche qu'on varia à l'infini et qui ne dura pas mal longtemps, tandis que l'étoffe supérieure prenait sans cesse plus d'extension; chose fort incommode pour les maîtresses de maison, qui devaient toujours, avant de servir une sauce ou de passer un plat, retenir d'une main, avec grâce, l'ampleur de leur manche pour qu'elle ne goûtât pas de tout avant les convives.

De nouveau on en revint à diminuer cette prodigalité d'étoffe, et maintenant nous en sommes à n'avoir plus qu'un patron pour hommes et femmes, et si le *Conteur* a quelque crédit sur l'esprit féminin, il lui conseillera d'en rester là à jamais, puisqu'il est reconnu que la mode actuelle est pratique, agréable, commode, possédant ainsi de réels avantages qu'on ne tardera malheureusement pas à déclarer nuls dès qu'on aura découvert quelque absurdité nouvelle. N'est-ce point vrai, mesdames? S.

Relation

du séjour des prisonniers de guerre français et suisses, sur le ponton la CASTILLE, dans la baie de Cadix, et de leur évasion le 15 Mai 1810,

Par L. CHAPUIS, de Lausanne, chirurgien-major.

IX.

Vers les cinq heures, on vit une dizaine de chaloupes qui prenaient position pour foudroyer le ponton; le feu des batteries du Puntal se dirigeait également sur le même point. Les coups portaient plus juste parce qu'il était jour; heureusement que le vaisseau était vieux, les boulets entraient dans le bois sans faire d'éclats, car les éclats de bois font ordinairement plus de mal que le boulet lui-même.

On descendit le radeau à la mer; mais au lieu de servir à l'usage pour lequel on l'avait fait, chacun empressé à se sauver se jette dessus, et bientôt il est tellement chargé qu'il est sur le point de couler; ceux qui le montent ont le corps à moitié dans l'eau, et font des efforts incroyables pour le faire marcher: ils parviennent à l'éloigner un peu du vaisseau; mais leur position devient d'autant plus périlleuse qu'ils se met-

tent à découvert en s'éloignant; l'ennemi pointe quelques pièces sur ce radeau, et ces fugitifs ne tardent pas à se voir entre le feu et l'eau; plusieurs deviennent victimes de leur empressement à se sauver; entre autres une femme qui voit son enfant enlevé d'entre ses bras par un boulet, et peu d'instants après elle est elle-même atteinte d'un second boulet qui la prive de la vie.

Ceux qui savaient nager se jettent à l'eau, et beaucoup même de ceux qui ne savaient pas se hasarder, au moyen d'une planche ou d'une pièce de bois, à franchir l'espace qui les sépare de la terre, et parviennent, après beaucoup d'efforts, à arriver heureusement.

A sept heures, on voit arriver plusieurs pièces de canon conduites par des artilleurs français, elles sont aussitôt mises en batterie; on les pointe sur les chaloupes qui n'avaient pas discontinué leur feu, et on parvient à les faire un peu éloigner et à en couler une à fond. Pendant ce temps le fort du Trocadero faisait un feu terrible sur le fort espagnol avec une trentaine de pièces de gros calibre qui étaient continuellement en explosion. Cette batterie parvint à démontrer plusieurs pièces aux Espagnols et à leur tuer beaucoup de canonnières.

A huit heures tous ceux qui avaient pu sortir et se sauver au moyen des planches dont ils s'étaient servis l'avaient fait; mais il restait encore près de 500 personnes constamment exposées à tous les dangers.

Un incendie se manifeste, par l'effet d'une bombe tombée sur le vaisseau; la position des prisonniers devient affreuse; ils voient la mort de tous les côtés, beaucoup d'entre eux préfèrent la trouver dans l'eau que dans les flammes; ils s'élancent à la mer, tenant embrassé le premier morceau de bois qu'ils ont trouvé; plusieurs femmes jettent des planches à la mer et s'élancent après, tenant des enfants dans leurs bras, elles s'accrochent comme elles peuvent, déposant leurs enfants sur les planches, et les poussant devant elles, on les voit lutter avec un courage héroïque contre les vagues et surmonter par leur persévérance tous les dangers qui les entouraient; plusieurs d'entre elles restent sur l'eau pendant deux heures, dans des angoisses mortelles; car elles voient la fumée de tous les coups de canon que l'ennemi dirige sur les fuyards.

On voit, par cet exemple, jusqu'à quel point les facultés morales et physiques de la femme peuvent se développer par l'effet de l'amour maternel.

(La suite au prochain numéro.)

Un juge remettait une cause à huitaine. L'avocat sollicitait qu'elle fut entendue de suite. — De quoi s'agit-il donc? dit le magistrat. — Monsieur, de six pièces de vin. — Oh! la Cour, en effet, peut aisément vider cela.

L. MONNET; — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.